

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Molsheim (67120)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le centre ville de Molsheim doit être réfléchi et réorganisé pour réduire les déplacements motorisés et faire une place prépondérante aux piétons et cyclistes.

Il faudra adapter l'ensemble des rues pour que :

- les piétons puissent se déplacer sur des trottoirs larges et réguliers et sans discontinuité ;
- les piétons aient accès à la chaussée en toute sécurité (zone de rencontre) ;
- les cyclistes aient la possibilité de circuler dans toutes les rues dans les deux sens de circulation.

Il faudra ajouter des arceaux pour le stationnement des vélos devant les commerces, administrations, écoles, espaces sportifs ou associatifs...

La municipalité pourra inciter aux déplacements doux ou collectifs par :

- l'aide à l'achat de vélo,
- des campagnes de communication dans les établissements scolaires et auprès des citoyens de la ville,
- la réduction de la circulation autour des écoles,
- la mise en place de navettes entre les quartiers de la ville et le centre.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Accord pour missionner un bureau d'études expert et indépendant pour réaliser un plan vélo ou schéma cyclable en associant MVPV et les services de la Ville dans le cadre d'un comité vélo.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Nous avons construit 12 kilomètres de pistes cyclables à Molsheim et 32 kilomètres au niveau de la Communauté de Communes. Notre objectif est de terminer en 3 ans l'interconnexion de toutes les pistes cyclables en site propre. L'accès du vélo en centre ville sera redéfini en s'appuyant sur les possibilités de la réglementation sur les zones de rencontre, les contre sens cyclables et la vitesse. Les actions de communication seront entreprises. Les arceaux à vélo seront plus nombreux et une commission vélo paritaire sera créée : 15 membres du conseil municipal et 15 personnalités extérieures.

Nous n'avons pas retenu l'aide à l'achat de vélo mais l'aide à l'achat de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Les membres de ce comité seront, entre autres, issus des milieux associatifs concernés par les problématiques de mobilité douce et environnementale.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Pas de commentaire

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Notre objectif est de finaliser la politique vélo en 3 ans, infrastructures, adaptation réglementaire et dispositions diverses. Cette phase de travail sera accompagnée de réunions régulières de la commission extra municipale vélo.

Action n°3

Mettre le vélo au cœur de la ville.

Donner plus de place aux vélos à proximité des écoles de Molsheim et revoir l'aménagement pour permettre aux piétons et cyclistes des déplacements sécurisés.

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du quartier de l'hôpital (rue Jenner et environs) et des nouveaux aménagements urbains (Zich, éventuel écoquartier)

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

L'élaboration d'un schéma directeur "modes actifs" permettra un diagnostic éclairé avec le recueil des usages et l'inventaire de l'existant afin de concevoir un schéma cyclable adapté permettant le développement d'un réseau cyclable cohérent pour Molsheim.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

La réglementation sur les voiries suppose l'installation d'une continuité piétonne de 1,20 m minimum. Parmi nos priorités, nous sécuriserons la rue de l'Eglise. Nous rendrons l'accès plus facile à vélo vers les 2 collèges et les 3 lycées. Nous étudierons la problématique de chacune des 5 écoles de Molsheim.

Action n°4

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette demande concerne toutes les zones résidentielles sauf les axes de transit.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

La généralisation de la vitesse à 30 km/h notamment dans le centre-ville historique est envisagée avec une adaptation de l'aménagement des rues. Le plan vélo identifiera toutes les rues et places à aménager avec la possibilité dans certains cas de créer des zones de rencontre. Les zones 30 seront systématiques à proximité des écoles, collèges et lycées.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Notre intention est de limiter à 30 km/h la partie historique de la cité ainsi que les différents établissements scolaires

Action n°5

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

La règle générale est bien la circulation à double sens des cyclistes depuis 2008 dans les zones 30. Oui en fonction du plan vélo adopté, des préconisations et des mesures sécuritaires.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Chaque élément fera l'objet de débats en fonction des impératifs de sécurité.

Action n°6

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. A proximité de l'école maternelle du centre (rue du Général Streicher) et à proximité de l'école des prés (rue d'Alsace et rue de Provence).

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Accord sur le principe mais à approfondir selon les emplacements.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Les conseils d'école pourront être consultés sur ces sujets.

Action n°7

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Place de l'hôtel de ville, place de la liberté, parking de la monnaie, parvis avant le tunnel de la gare (côté ville), au gymnase Hossenlop, à la piscine découverte, devant la Poste, devant l'école maternelle du centre...

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Pas de commentaire

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Ce point ne fait aucune difficulté et a d'ailleurs été précisé dans la page vélo de notre équipe.

Action n°8

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Respect de la Loi

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Nous respecterons la réglementation, étudierons toutes les questions de sécurité avec rigueur.

Action n°9

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Des aides à l'achat de VAE et de vélos-cargos seront accordées. Des propositions seront faites pour définir les critères d'attribution. L'objectif est d'inciter tous les citoyens de Molsheim à utiliser de préférence le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Nous avons privilégié l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs particuliers et collectifs.

Action n°10

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

La municipalité appuiera et soutiendra le dispositif national "savoir rouler à vélo" et le programme Alvéole.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Ce point est appréhendé de manière positive par notre équipe. Nous avons été surpris de voir une statistique nationale montrant le nombre d'enfants ne maîtrisant pas le vélo, s'inscrire dans une logique pour les enfants nous semble important.

Action n°11

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Des vélos en libre circulation seront mis à disposition du personnel communal et des élus. Ceux-ci s'efforceront d'utiliser le vélo pour leurs déplacements professionnels. Des consignes seront données dans ce sens.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Plusieurs membres de notre équipe sont des utilisateurs quotidiens du vélo notamment parmi ceux qui sont susceptibles d'être adjoints. A titre personnel, je dispose, bien que je l'utilise insuffisamment, d'un vélo à assistance électrique particulièrement agréable.

Action n°12

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

La municipalité soutiendra toutes ces initiatives et veillera à bien communiquer sur ces actions.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Si des actions se structurent nous les soutiendrons soit en terme d'organisation soit en terme de communication car elles s'inscrivent dans une vision douce de la pratique urbaine.

Action n°13

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Un plan de communication sera mis en place sur les sujets précédemment cités et des événements autour de la pratique du vélo seront envisagés; par exemple "au boulot à vélo" ou "j'y vais à vélo". Les événements utiles pour encourager le recours aux modes actifs seront soutenus par la municipalité (bourses aux vélos, opération de marquage des vélos, les fêtes du vélo..)

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

La mise en place de double sens cyclable suppose un plan de communication important. D'autres actions de communication pourront être proposées et relayées par les outils municipaux de communication. Au terme de 3 ans, la ville disposera d'un réseau de pistes en site propre continu qui desservira la quasi totalité des quartiers. L'utilisation de ce réseau doit être optimisée. Par ailleurs, nous souhaitons mettre un local à la disposition d'une association pour la réparation des vélos et l'information de nos concitoyens dans le cadre d'un partenariat apolitique et respectueux de toutes les parties.

Action n°14

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : démonstrations, parcours de sécurité routière, mesure des émissions de pollution à proximité des entreprises...

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

La municipalité sensibilisera toutes les entreprises de son territoire afin qu'elles s'engagent dans des Plans de Déplacements d'Entreprise, qu'elles adoptent le forfait mobilité (400 € par an aux salariés en covoiturage ou à vélo) à commencer par elle-même dans l'esprit de la récente loi d'orientation des mobilités. L'objectif est bien de changer les mentalités et d'inciter à utiliser le vélo pour les déplacements quotidiens.

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

La ville consacrera beaucoup de moyens pour terminer son réseau très rapidement, rendre le centre ville accessible, sécuriser les déplacements des enfants (boudriers, kits visibilité, casques). Il n'est pas de son ressort de subventionner les entreprises. Toutefois, nous les accompagnerons dans leurs démarches lors de l'élaboration des Plans de Déplacement Entreprise. Nous souhaitons aussi rendre possible le déplacement gare/entreprises pour tous les salariés qui viennent en train à Molsheim. Cela suppose une augmentation du nombre d'emplacements vélo sécurisés à la gare. La construction d'un réseau de pistes cyclables communales et intercommunales est une action de longue haleine dont nous allons accélérer l'aboutissement. Le monde a changé. Nous avons vocation à nous adapter, à le faire de manière lucide pondérée mais déterminée.

Commentaires généraux

Jean-Michel Weber (JEAN-MICHEL)

Pas de commentaire

Laurent Furst (Molsheim, l'Avenir avec vous)

Le plan vélo a été détaillé de manière complète dans notre projet électoral.